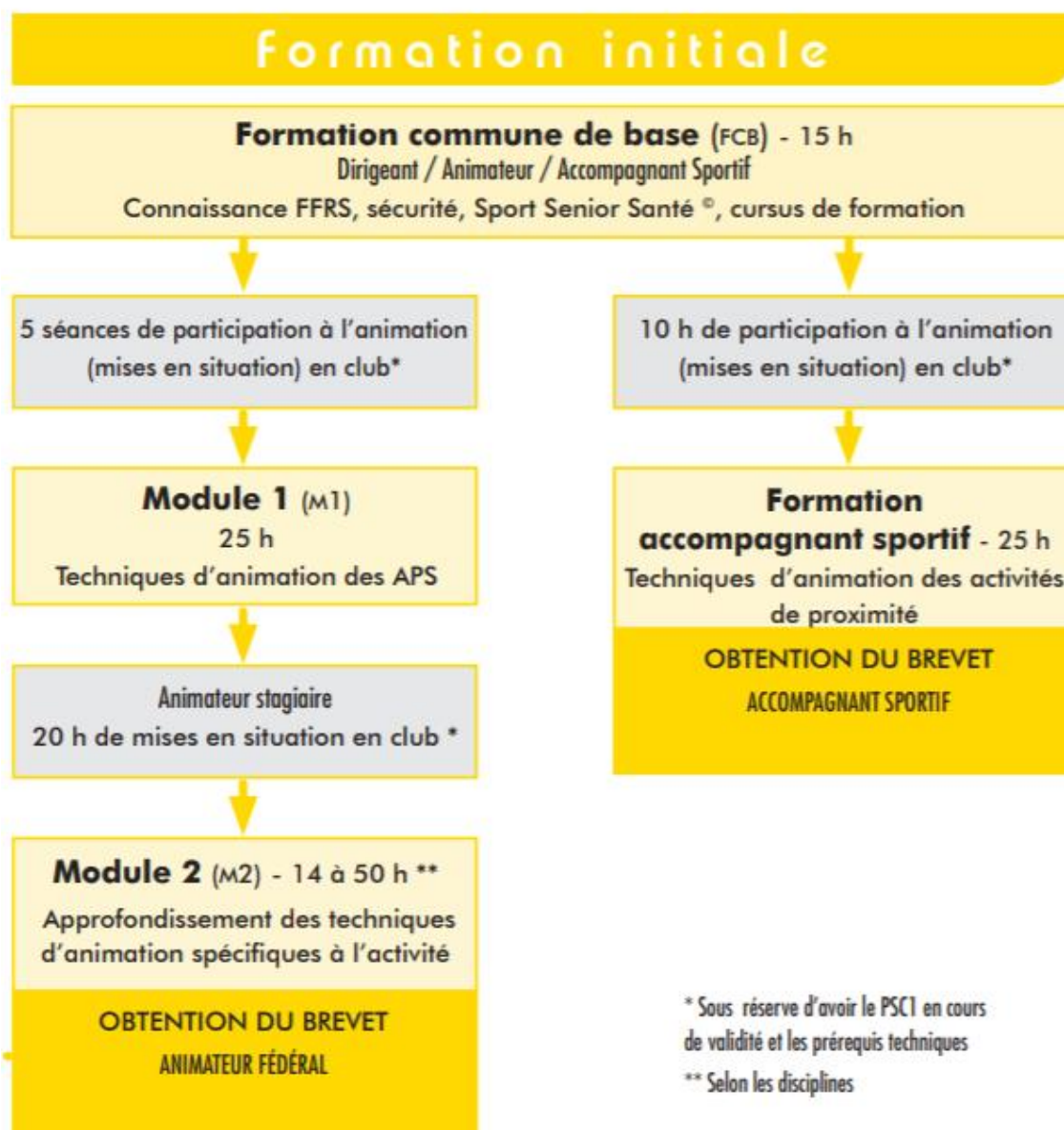


FICHE SUIVI PREREQUIS FORMATION ANIMATEUR FEDERAL

A l'issue de la FCB, toute personne désirant suivre une formation d'encadrant doit dans la mesure du possible être suivi par un animateur ou accompagnant sportif diplômé FFRS (ou professionnel). Cela pour permettre au stagiaire d'arriver dans les meilleures conditions aux différents stages de formation. Le choix du tuteur est à l'initiative du stagiaire.

Le tuteur aura pour mission d'accompagner, d'aider et d'orienter le stagiaire pendant son parcours de formation. Il devra aussi s'assurer de l'acquisition des prérequis du stagiaire pendant ses mises en situation en club pour attester de ses capacités à suivre les modules de formations correspondants.



PREREQUIS MODULE 1

TUTEUR

Nom :
 Prénom :
 Club :
 Animateur (préciser l'activité) :
 Tél :

STAGIAIRE

Nom :
 Prénom :
 Club :

Date FCB :

Date PSC1 :

DESCRIPTIF DES COMPETENCES ATTENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS	OBSERVATIONS
Savoir s'exprimer clairement devant un groupe			
Connaitre les prérequis de l'activité visée			
Être sensibilisé aux notions de sécurité individuelle et collective			
Avoir des qualités relationnelles pour encadrer un groupe (écoute, attention, dynamisme et convivialité)			

5 séances d'accompagnement en club :

DATE DES SEANCES					

Observations tuteur :

.....

Signature du stagiaire :

Signature du tuteur :

Observations IF fin module 1 :

.....

PREREQUIS MODULE 2 : ACTIVITES DANSEES

TUTEUR

Nom :
Prénom :
Club :
Animateur (préciser l'activité) :
Tél :

STAGIAIRE

Nom :
Prénom :
Club :

DESCRIPTIF DES COMPETENCES ATTENDUES	ACQUIS	NON ACQUIS	OBSERVATIONS
Ecouter et reconnaitre des genres musicaux			
Savoir se mouvoir en rythme sur diverses musiques et danses			
Connaitre les pas de base et le vocabulaire dans sa spécialité			
Savoir utiliser le matériel de sonorisation de base			

Justifier de 20 heures de mises en situation club :

DATES DES SEANCES ET NOMBRE D'HEURE					

Observations tuteur :

.....
.....
.....

En cas de non-acquisition d'un prérequis il convient au préalable de contacter l'instructeur responsable du stage au plus tard 15 jours avant le début du stage pour s'assurer que d'une part la participation du stagiaire n'engendre pas de difficultés sécuritaires, et d'autre part que l'acquisition des compétences par le stagiaire est réalisable pendant la formation.

Le tuteur atteste que le stagiaire a bien validé les prérequis et présente les compétences nécessaires à l'entrée en formation du module 2..... (choix de l'activité)

Signature du stagiaire :

Signature du tuteur :